



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 23/07/2021

Votre annonce n°21-97900 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Cette annonce n'est plus modifiable.  
Les corrections ou annulation éventuelles devront faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après la publication de l'avis au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.  
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).  
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.  
> Contact client

## F1 - Formulaire Avis de marché

### Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : 59  
Annonce No 21-97900

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Ville d'Hazebrouck.  
Correspondant : pôle Support - service de la Commande Publique, hôtel de Ville - rue André Biébuyck - bp70189 59524 Hazebrouck Cedex,  
tél. : 03-28-43-44-40, courriel : [marchespublicsctm@ville-hazebrouck.f](mailto:marchespublicsctm@ville-hazebrouck.f) adresse internet : <http://ville-hazebrouck.fr>.  
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://marches-securises.fr>.  
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.  
*Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur* : Services généraux des administrations publiques.

*Objet du marché* : marché n°21ac024\_df : **Marché de services d'insertion et de qualification professionnelle.**  
*CPV - Objet principal* : 75231240.  
*Lieu d'exécution* : .  
*Code NUTS* : FRE11.

*Caractéristiques principales* :

*Refus des variantes*.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

*Prestations divisées en lots* : non.  
*Cautionnement et garanties exigés* : aucune retenue de garantie ne sera pratiquée sur les paiements.  
Une avance pourra être versée dans les conditions des articles R.2191-3 à R.2191-12 et R.2191-16 à R.2191-19 de la Commande Publique.  
*Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent* : budget Fonctionnement de la collectivité (fonds propres).  
*Paiement par mandat administratif* sous 30 jours.  
*L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières* : non.  
*Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature* : français.  
*Unité monétaire utilisée, l'euro*.

*Conditions de participation* :

*Critères de sélection des candidatures* : sont déclarées recevables, les candidatures qui :

- \* sont parvenues dans les délais impartis
- \* sont complètes conformément aux dispositions de l'article 5 du Règlement de la Consultation et des articles R.2142-1 à R.2142-4 pour la présentation des candidatures et conformément aux articles R.2143-6 à R.2143-12 pour les documents justificatifs et autres moyens de preuve
- \* ne font pas l'objet d'une interdiction de soumissionner telle que définie aux articles L.2141-1 à L.2141-6 du Code de la Commande Publique

Les candidatures incomplètes pourront faire l'objet de complément ; cette possibilité reste à la discrétion du Maître d'ouvrage et est menée conformément aux articles R.2144-2 et R.2144-6 du Code de la Commande Publique.

A l'issue de l'analyse des éléments de candidature, seront admises en application de l'article R.2144-3 du Code de la Commande Publique, les candidatures qui garantissent une aptitude à exercer l'activité professionnelle requise, la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelle nécessaires à l'exécution des travaux.

*Capacité économique et financière - références requises* : la liste des pièces à fournir au titre de la candidature et de l'offre figure à l'article 5 du Règlement de la Consultation

*Référence professionnelle et capacité technique - références requises* : la liste des pièces à fournir au titre de la candidature et de l'offre figure à l'article 5 du Règlement de la Consultation.

*Marché réservé* : oui.

*Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat* :

la liste des pièces à fournir au titre de la candidature et de l'offre figure à l'article 5 du Règlement de la Consultation.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

*Critères d'attribution* :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

*Type de procédure* : procédure adaptée.

*Date limite de réception des offres* : 16 août 2021, à 23 h 30.

*Délai minimum de validité des offres* : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

*Autres renseignements* :

*Renseignements complémentaires* : le présent marché est un marché réservé de services sociaux et autres services spécifiques, en application des articles R.2113-7 et L.2113-13 du Code de la Commande Publique. Les prestations, objets du présent marché, sont destinées à des structures d'insertion par l'activité économique (Siae) et de qualification professionnelle mentionnées à l'article L5132-4 du Code du Travail. Ces structures doivent être agréées par la DIRECCTE.

La présente consultation est organisée par un Pouvoir Adjudicateur selon une procédure adaptée ouverte, en application de l'article R.2123.1.3° du Code de la Commande Publique.

Il s'agit d'un accord cadre multi-attributaire à bons de commande en application des articles L.2125-1, R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 à R.2162-14 de la Commande Publique et marchés subséquents en application des articles R.2162-7 à 2162-9.  
Les bons de commande seront émis au fur et à mesure des besoins durant la période de validité de l'accord cadre.

**durée**

Le marché est conclu pour une durée initiale de 12 mois à compter du 10 septembre 2021 et réception de la notification par le titulaire.  
Le marché peut être reconduit 2 fois par reconduction expresse pour une période identique de 12 mois, aux mêmes charges, clauses et conditions.

La durée totale du marché est fixée à 36 mois.

**Montant**

Cet accord cadre est passé avec un montant minimum annuel de 75 000 euros (H.T.) et un montant maximum annuel de 175 000 euros ht négociation

Le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité d'engager une négociation si elle l'estime nécessaire avec l'un ou l'ensemble des candidats. Cette négociation pourra porter sur l'ensemble des points de l'accord cadre (prix ou technique). L'accord cadre pourra également être attribué sur la base des offres initiales sans négociation conformément à l'article R.2123-5 du Code de la Commande Publique.  
La négociation pourra avoir pour objet la régularisation de la proposition, conformément à l'article R.2144.2 du Code de la Commande Publique.

**Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :**

Le Dossier de Consultation des Entreprises (Dce) peut être consulté et téléchargé gratuitement à l'adresse suivante : <https://www.marches-securises.fr>.

**Conditions de remise des offres ou des candidatures :**

la remise des candidatures ou des offres par voie électronique s'effectue uniquement au travers de la plate-forme de dématérialisation des marchés publics utilisée par le Pouvoir Adjudicateur.

L'Accès à la plate-forme de dématérialisation se fait à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>

Les plis doivent être téléchargés sur la plate-forme avant la date et l'heure indiquées dans la page de garde du présent règlement. Il est recommandé aux candidats de ne pas transmettre leur offre quelques minutes avant l'heure limite et de s'être assurés par un test préalable qu'ils maîtrisent bien le mode de fonctionnement de la plate-forme (attention aux prérequis techniques).

Les candidatures ou les offres comportant les caractéristiques suivantes ne seront pas prises en compte :

- pli électronique transmis après la date et l'heure limite
- pli électronique comprenant des fichiers avec des formats de document non autorisés
- pli électronique comprenant des programmes informatiques malveillants sous réserve d'une éventuelle tentative de réparation par le Pouvoir Adjudicateur
- pli électronique transmis par un autre canal que le site <http://www.marches-securises.fr>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Chaque transmission dématérialisée fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Le fuseau horaire de référence sera celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid.

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 23 juillet 2021.

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :** Pôle Support - Service de la Commande Publique.

**Correspondant :** Mme Rolande RÉANT ou Mme Valérie VANDEPLANCKE, centre Technique Municipal 73 rue de Vieux-Berquin, 59190 Hazebrouck, , tél. : 03-28-43-44-40, , courriel : [marchespublicsctm@ville-hazebrouck.fr](mailto:marchespublicsctm@ville-hazebrouck.fr), adresse internet : <http://ville-hazebrouck.fr>.

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Lille 5 rue Geoffroy Saint Hilaire CS 62039 59014 Lille Cedex, tél. : 03-59-54-23-42, courriel : [greffe.ta-lille@juradm.fr](mailto:greffe.ta-lille@juradm.fr) adresse internet : <http://lille.tribunal-administratif.fr>.

**Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :** précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- conformément aux dispositions des articles L.551-1 et R.551-1 du Code de Justice Administrative, avant la conclusion du contrat ;
- conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du Code de la Justice Administrative dans un délai de deux mois, à compter de la notification de la décision d'attribution ou de rejet, peut être formé un recours en excès de pouvoir
- tout candidat évincé peut former un recours en pleine juridiction, dans un délai de deux mois à compter de la publicité annonçant la conclusion du de l'accord cadre. Ce recours pourra, le cas échéant, être assorti d'une demande de référé-suspension (article L 521-1 du Code de justice administrative) .

**Mots descripteurs :** Prestations de services.

**Éléments de facturation :**

**Numéro d'engagement juridique :** 21AC024\_DF

**Classe de profil :** Commune

**Siret :** 21590295800010

**Libellé de la facture :** Ville d'Hazebrouck Mairie Hôtel de ville B.P. 70189 59524 Hazebrouck

**Indexation de l'annonce :**

**Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation** <http://www.boamp.fr> : 16 août 2021

**Objet de l'avis :** Marché n°21AC024\_DF : marché de services d'insertion et de qualification professionnelle

**Nom de l'organisme :** Ville d'Hazebrouck

**Critères sociaux ou environnementaux :** Sociaux 



ACCR4096016

[> Informations légales](#)